

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4119 - MARDI 9 NOVEMBRE 2021

BRUITS DE BOTTES AU NORD KIVU

La société civile craint
des infiltrations à Rutshuru

Des bruits de bottes ont encore raisonné, la nuit du 7 au 8 novembre, dans le village Chan-zu, au sud-est du chef-lieu du territoire de Rutshuru, province du Nord-Kivu. Selon des sources concordantes, ces assaillants seraient issus des rangs des rebelles du Mouvement du M23, qui sont en reconstitution et dont le chef, Bertrand Bisimwa, aurait été aperçu dans cette contrée. Et ces sources redoutent la menace qui pèse sur Goma.

Il ressort, par ailleurs, que c'est vers 23 heures que les assaillants lourdement armés, visiblement venus du parc national de Virunga, ont attaqué simultanément les villages de Chan-zu et Runyonyi. « Des tirs nourris à l'arme lourde et légère ont été entendus toute la nuit jusqu'au petit matin, ce lundi, causant ainsi une grosse panique au sein de la population », ont noté ces sources.

Page 2



L'armée congolaise fait face à une nouvelle rébellion au Nord Kivu

BUSINESS ET FINANCE

Des groupes
africains parmi
les potentiels
investissements
en RDC

Le groupe africain, SK Global Investment, a investi des millions de dollars américains US dans les marchés africains, dont près de vingt millions en RDC. Après autant treize années d'expérience, le groupe a multiplié les succès et dispose aujourd'hui d'une bonne connaissance de son secteur. Il a géré de nombreux portefeuilles en Asie et aux États-Unis d'Amérique. En 2019, son actionnaire majoritaire, Stéphane Kipre, a pris l'option de diversifier ses ac-

tivités pour continuer à valoriser le potentiel de l'Afrique.

Outre le domaine financier, le groupe poursuit son implantation en RDC sur capitaux propres dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'énergie solaire, des mines, de l'agriculture et même du digital. A terme, Stéphane Kipre pense que son groupe devrait générer trois cents emplois directs et plus de mille emplois indirects.

Page 3

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Enabel octroie vingt-six bourses
d'études à des agents de
l'administration publique

À l'occasion de leur présentation, le 4 novembre, dans l'auditorium du Fleuve Congo Hôtel by Blazon, les douze doctorants, comptés parmi les lauréats bénéficiaires du Programme de renforcement des capacités organisationnelles par l'octroi des bourses (Precob) de la session 2021, ont présenté leur sujet de recherche à l'auditoire sous le format de « Ma thèse en 180 secondes ».

Par-delà la présentation des vingt-six boursiers, la cérémonie du 4 novembre a permis à l'assis-



La gynécologue obstétricienne de Kisangani, Yvette Neema Ufoy, faisant sa présentation en trois minutes./Adiac

tance de connaître les contours du Precob mis en œuvre par l'agence belge de développe-

ment, Enabel.

Page 4

DROITS HUMAINS

Cent dix cas d'atteintes à la liberté de la presse en 2021

Dans son rapport de monitoring 2021 publié à l'occasion de la journée mondiale contre les crimes commis contre les journalistes, l'organisation Journalistes en danger (JED) a relevé des attaques, incarcérations, agressions, harcèlements et menaces à répétition

dont ont été victimes les journalistes. Il s'agit de cent dix cas d'atteinte à la liberté de la presse qui sont tous les faits des personnes identifiables revêtues du pouvoir publics dans le pays.

Dans son rapport annuel, JED a enregistré au moins quatre cas des

journalistes tués au cours de cette année en République démocratique du Congo. Ces assassinats viennent allonger une longue liste de près d'une vingtaine de journalistes tués au cours de ces dix dernières années.

Page 3

ÉDITORIAL

Nature

Quitte à répéter une fois de plus cette évidence dans l'époque très particulière où nous vivons, rappelons à tous ceux qui nous lisent sur les deux rives du fleuve Congo mais aussi partout ailleurs dans le monde grâce à la version numérique de nos deux quotidiens, rappelons leur donc que la protection de la nature commande notre destin collectif. Et que par conséquent chacune, chacun de nous où qu'il vive et respire doit s'employer à la protéger avec les moyens dont il dispose.

Ceci est d'autant plus vrai que la zone géographique dans laquelle nous vivons, l'immense et très riche Bassin du Congo, occupe une place essentielle et joue un rôle clé dans la lutte contre le dérèglement climatique qui menace désormais l'humanité tout entière. S'il est vrai que les décisions prises solennellement à Glasgow où s'achèvera dans quelques jours la COP 26 ne seront probablement pas exécutées en raison de l'incapacité des Grands de ce monde à traduire en actes leurs nobles engagements verbaux, il l'est plus encore que la survie de notre espèce doit être pour une large, très large part, assurée grâce à l'engagement de chacun de nous pour la protection de la nature.

Si nous ne jetons plus nos déchets dans les ruisseaux qui nous entourent, si nous exploitons raisonnablement le sol et le sous-sol sur lesquels nous vivons et n'employons plus de produits chimiques polluants pour en tirer un plus grand bénéfice, si nous évitons de dégrader l'air que nous respirons en surexploitant des moteurs avides d'essence ou de gasoil, si nous luttons contre la déforestation et veillons à la survie des tourbières, si nous faisons en sorte que l'eau des rivières soit protégée tout au long de leur parcours alors, en effet, nous participerons activement à la préservation de la nature dont dépend notre propre survie.

La pire erreur que nous pourrions commettre dans le temps présent serait de sous-estimer la responsabilité personnelle qui est la nôtre dans la bataille vitale qui s'engage à l'échelle planétaire et de croire que les Etats, les gouvernements, la puissance publique entendue au sens large du terme sont seuls responsables de ce qui arrivera dans les années et les décennies à venir. Oui, la protection de la nature dépend en vérité de chacune, de chacun de nous ! Mieux vaut en prendre conscience sans plus attendre.

Le Courrier de Kinshasa

BRUITS DE BOTTES À RUTSHURU

La société civile craint des infiltrations

La vigilance des services de sécurité est demandée pour empêcher que des inconnus profitent de la situation en vue de faire intrusion dans des agglomérations pour se retourner contre les civils par la suite.



La population fuyant les combats

Des bruits de bottes ont encore été entendus, la nuit du 7 au 8 novembre, dans le village Chanzu, au sud-est du chef-lieu du territoire de Rutshuru, province du Nord-Kivu. Pour des sources concordantes, des assaillants seraient issus des rangs des rebelles du M23 en reconstitution et dont le chef, Bertrand Bisimwa, aurait été aperçu dans cette contrée. Et ces sources redoutent la menace qui pèse sur Goma.

Selon ces informations, c'est vers 23 heures que les assaillants lourdement armés, visiblement venus du parc national de Virunga, ont attaqué simultanément les villages de Chanzu et Runyonyi. « Des tirs nourris à l'arme lourde et légère ont été étendus toute la nuit jusqu'au petit matin, ce lundi, causant ainsi une grosse panique au sein de la population », ont noté ces sources.

Un contrôle du mouvement de la population
La société civile du Nord-Kivu

fait part des mouvements de la population dans des villages du groupement Jomba, en territoire de Rutshuru (Nord-Kivu), à la suite de ces affrontements qui opposent les militaires congolais à des hommes armés. Celle-ci redoute que des inconnus profitent de la situation pour faire intrusion dans des agglomérations afin de se retourner contre les civils par la suite.

Regrettant déjà l'occupation des villages de Chanzu, Runyonyi, Kinyangurube et Ndiza par les assaillants, la société civile prévient les services de sécurité ainsi que la population au sujet de ce danger qui guette principalement le territoire de Rutshuru et la ville de Goma. « L'urgence est que l'armée et les services de sécurité concentrent leurs actions dans la zone. Que la direction générale des migrations joue son rôle de contrôleur et protecteur de la population aux frontières avec Bunagana et le Rwanda. Que la

population surveille les mouvements suspects. Qu'elle soit vigilante aux potentiels infiltrés, qu'elle livre les informations aux autorités », recommandent ces organisations dans un communiqué du 8 novembre relayé par radiokapi.net. Selon des sources, pour fuir les combats, des civils ont pris la direction de Bunagana, Rutshuru centre et même de l'Ouganda.

Précisons que le porte-parole du gouvernement congolais, Patrick Muyaya, a évoqué cette attaque depuis la ville de Bruxelles, en Belgique, où il séjourne. Il a, par ailleurs, rassuré sur la réponse musclée des forces loyalistes qui s'organise pour décourager les mauvaises intentions de ces assaillants. « Le ministre de la Défense est dans la zone. Le chef d'état-major de l'Armée est également dans la zone », a-t-il indiqué.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BUSINESS ET FINANCE

Des groupes africains parmi les potentiels investisseurs en RDC

L'Ivoirien SK Global Investment consolide ses activités en République démocratique du Congo (RDC). Après la finance, le groupe touche d'autres secteurs porteurs de croissance, notamment l'agriculture, les bâtiments et travaux publics ainsi que l'énergie solaire.

SK Global Investment totalise treize années d'activité dans le domaine de la finance, son cœur de métier. Le groupe africain a investi des millions de dollars américains dans les marchés africains, dont près de vingt millions en RDC. Après autant d'années d'expérience, le groupe a multiplié les

succès et dispose aujourd'hui d'une bonne connaissance de son secteur. Il a géré de nombreux portefeuilles en Asie et aux États-Unis d'Amérique.

En 2019, son actionnaire majoritaire, Stéphane Kipre, a pris l'option de diversifier ses activités pour continuer à valoriser le potentiel de l'Afrique.

Outre le domaine financier, le groupe poursuit son implantation en RDC sur capitaux propres dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'énergie solaire, des mines, de l'agriculture et même du digital. A terme, Stéphane Kipre pense que son groupe devrait générer trois cents emplois di-

rects et plus de mille emplois indirects.

Par ailleurs, il est aussi question de s'appuyer sur sa grande expertise dans les affaires et les marchés financiers pour proposer des solutions de préfinancement aux privés et publics. Le groupe est opérationnel dans plu-

sieurs provinces stratégiques de la RDC, principalement le Lualaba, le Haut-Katanga et la ville province de Kinshasa. D'autres provinces sont dans le viseur, principalement le Nord-Kivu.

Laurent Essolomwa

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Démarrage à Kinshasa des ateliers de vulgarisation de la Pnat

Le coup d'envoi a été donné le 8 novembre dans tous les quatre districts de la ville capitale, à savoir Tshangu, Funa, Lukunga et Mont-Amba. Cela, quelques jours après le lancement officiel de la campagne de vulgarisation et de mise en oeuvre de cette politique par le ministre de tutelle, Me Guy Loando Mboyo.

Du 8 au 10 novembre, les participants vont s'imprégner du contenu de la Politique nationale de l'aménagement du territoire (Pnat), un important document qui définit la politique du pays dans ce secteur. Il est également prévu d'autres modules, notamment les notions sur le concept aménagement du territoire, l'historique de l'aménagement du territoire, état des lieux de chaque division urbaine. Les participants suivront aussi des présentations sur le programme d'appui à la réforme de l'aménagement du territoire, le programme Revite (repensons à nos villages, villes et territoires).

À Tshangu, dans la commune de Ndjili, c'est le conseiller

avant, le bourgmestre adjoint de la commune de Ndjili a reconnu l'importance de l'aménagement du territoire dans la vie des communautés.

Pour sa part, le directeur chargé de la gestion spatiale au secrétariat général à l'Aménagement du territoire, Ambroise Lukoki, a souligné l'importance de cette vulgarisation. *" Etant donné que nous sommes dans le processus de la réforme de l'aménagement du territoire qui, dans ses objectifs, doit aboutir à l'élaboration des outils de planification, notamment la Pnat adoptée par le gouvernement depuis juillet 2020, le projet de loi actuellement en commission Aménagement du territoire de l'Assemblée natio-*

ment aura à vérifier, à contrôler et à mieux exécuter l'affectation, l'occupation et l'utilisation de l'espace physique du pays.

Le bourgmestre Jean Nsaka, ouvrant l'atelier pour le district du Mont Amba, a salué l'initiative du ministre d'État. Pour lui, cet atelier est une réponse au problème de l'aménagement du territoire auquel est confronté sa municipalité. Raison pour laquelle, il a exprimé sa gratitude au ministre d'État, Guy Loando, tout en plaidant pour le respect du plan d'aménagement de Lemba. *"La commune de Lemba connaît de sérieux problèmes d'aménagement. Je souhaite que ces travaux soient une issue idoine pour trouver des solutions au problème que connaît cette commune "*, a-t-il insisté.

Prenant la parole à son tour, la directrice des Ressources humaines au Secrétariat général à l'Aménagement du territoire, Bénédicte Ngunza, a affirmé que la vulgarisation permettra avant tout à la population de savoir que l'aménagement du territoire existe comme ministère et Secrétariat général. En plus, a-t-elle indiqué, à travers cette vaste campagne, la population doit prendre connaissance de la Pnat pour qu'elle puisse la mettre en application et aider à sortir du borbier du secteur de l'aménagement du territoire, précisément dans le district du Mont-Amba.

Blandine Lusimana

DROITS HUMAINS

Cent dix cas d'atteintes à la liberté de la presse en 2021

L'organisation Journalistes en danger (JED) indique que les attaques, incarcérations, agressions, harcèlements et menaces à répétition dont ont été victimes les journalistes cette année sont le fait des personnes identifiables revêtues du pouvoir public dans le pays.

JED vient de présenter son rapport de monitoring 2021 sur le thème *« Mauvais temps pour la presse en République démocratique du Congo : des chiffres, des images et des témoignages qui accusent »*. Selon cette analyse publiée à l'occasion de la Journée mondiale contre les crimes commis contre les journalistes, célébrée le 2 novembre de chaque année, JED a enregistré plus de cent dix cas d'atteinte à la liberté de la presse sur l'ensemble du territoire national congolais. A l'en croire, ces attaques, incarcérations, agressions, harcèlements et menaces à répétition dont ont été victimes les journalistes en 2021 sont le fait des personnes identifiables revêtues du pouvoir public dans le pays.

Dans son rapport annuel, JED a enregistré au moins quatre cas des journalistes tués au cours de cette année en République démocratique du Congo (RDC). Le secrétaire général de JED, Tshivis Tshivuadi, regrette que ces assassinats viennent allonger une longue liste de près d'une vingtaine de journalistes tués au cours de ces dix dernières années dans des conditions qui n'ont jamais été élucidées.

Dans cet exercice, cette organisation de défense et de protection des professionnels de médias en RDC dénonce, en outre, l'indifférence des autorités congolaises par rapport à ces meurtres, ainsi que la culture de l'impunité qui entretient un climat d'insécurité pour les journalistes.

Lucien Dianzenza

"La commune de Lemba connaît de sérieux problèmes d'aménagement. Je souhaite que ces travaux soient une issue idoine pour trouver des solutions au problème que connaît cette commune "

du ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire, Liévin Amisi, qui a ouvert l'atelier. Il a invité les participants à plus d'assiduité durant le déroulement des travaux. Aupara-

nale, nous devons vulgariser ces outils pour que la population puisse s'en approprier et assurer sa mise en oeuvre", a-t-il fait savoir. À partir de ces outils, a-t-il ajouté, le gouverne-

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Enabel octroie vingt-six bourses d'études à des agents de l'administration publique

À l'occasion de leur présentation, le 4 novembre, dans l'auditorium du Fleuve Congo Hôtel by Blazon, les douze doctorants, comptés parmi les lauréats bénéficiaires du Programme de renforcement des capacités organisationnelles par l'octroi des bourses (Precob) de la session 2021, ont présenté leur sujet de recherche à l'auditoire sous le format de « Ma thèse en 180 secondes ».

Par-delà la présentation des vingt-six boursiers, la cérémonie du 4 novembre a permis à l'assistance de connaître les contours du Precob mis en œuvre par l'agence belge de développement, Enabel. Comme l'a relevé l'ambassadeur belge, Johan Indekeu, « derrière chaque bourse octroyée se trouve une opportunité de renforcer les compétences d'une institution publique de la RDC, de promouvoir et faire avancer la recherche, contribuer au défi de la relève académique des universités congolaises ».

Mille seize candidats avaient postulé issus en majorité du ministère de la Santé, car ce secteur mais aussi l'environnement sont les plus représentés dans l'ensemble des sujets de recherche des bénéficiaires des vingt-six bourses octroyées, estimées à plus de 1,5 million.

Les bénéficiaires des bourses doctorales mixtes, encore présents à Kinshasa, à l'inverse des quatorze récipiendaires des bourses de masters déjà en formation en Belgique, ont effectué

en trois minutes la présentation de leurs sujets respectifs. Le parterre d'invités à la cérémonie, parmi lesquels des officiels, notamment l'ambassadeur de Belgique et le représentant du Premier ministre ont jugé du bien-fondé des sujets en votant pour les trois présentations « coup de cœur ». Gynécologue obstétricienne aux Cliniques universitaires de Kisangani, province de la Tshopo, Yvette Neema Ufoy Mungu a remporté le premier prix à l'unanimité. Le deuxième a été octroyé à Nadège Cirezi Cizungu (présentation en vidéo) et le troisième est revenu à Thérèse Olunga Olulu. Pour l'occasion, les trois lauréates du jour ont respectivement reçu des chèques de 1 500, 1 000 et 500.

Le cancer du col de l'utérus tue le plus

Basée sur un sujet de l'heure, la recherche d'Yvette Neema intitulée « La place du portage de l'allèle drépanocytaire dans le développement des cancers gy-

nécologiques à Kisangani en République démocratique du Congo » a véritablement retenu l'attention de l'assistance. Car, comme l'a fait savoir le médecin de Kisangani, « les cancers gynécologiques, à commencer par le cancer du col de l'utérus, tue le plus de femmes congolaises, suivi de celui du sein ». Elle a, par ailleurs, déploré que « les mécanismes de prévention, pourtant existants, notamment la vaccination, ne soient pas d'usage dans notre pays ». Dès lors, a-t-elle soutenu : « Nous payons un bien lourd tribut faute de prévention, et nos hôpitaux sont sous-équipés pour assurer une prise en charge des cas reçus ».

Yvette Neema Ufoy a reconnu être « désarmée face à une maladie qui nous touche tous d'une manière ou d'une autre, endeuille les familles ». Toute résolue à pallier cette situation, elle a dit sa détermination à vouloir « proposer une voie de sortie en déterminant les facteurs sur lesquels nous pouvons agir pour réduire les cas de décès



Yvette Neema Ufoy Mungu et Thérèse Olunga Olulu, première et troisième prix/Adiac

liés à ces cancers dans notre pays », à travers ses recherches. Les vingt-six lauréats, tous âgés de moins de 45 ans, le premier critère de sélection, sont par ailleurs, « soit fonctionnaires, soit membres du corps profession-

nel au niveau des universités », a indiqué Fifi Anastasie Vundu, responsable du Precob. En sus, ils devaient aussi « être dans les secteurs du programme indicatif de coopération, à savoir la santé, l'agriculture, le développement rural, l'enseignement technique et professionnel ainsi que les thèmes transversaux », a-t-elle expliqué.

Responsable du portefeuille pays d'Enabel, Murielle Hermouet, a, à cet effet, relevé qu'en ce qui concerne les bourses, « le ministère de la Santé est très fréquemment présent, ils sont en avance pour développer leurs initiatives de recherche. Peut-être parce qu'ils ont eu beaucoup d'opportunités, ils présentent des sujets de thèse intéressants ». Et de poursuivre : « J'ai l'impression que l'on a pendant très longtemps poussé les candidats de la santé et nous voulions qu'il y ait d'autres secteurs, mais nous sommes aussi confrontés à la qualité des dossiers. Il y a donc tout un équilibre à établir ».

Nioni Masela



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

COP26

La société civile craint son exclusion des négociations

Des militants de la société civile ont critiqué ce qu'ils appellent une « quasi interdiction » d'observer les négociations lors de la COP 26 à Glasgow, craignant que les observateurs ne soient à nouveau exclus des pourparlers.

La colère suscitée par un prétendu manque de transparence dans les négociations a augmenté en fin de semaine dernière, à Glasgow, en Ecosse, suite aux inquiétudes selon lesquelles seuls quatre observateurs de groupes environnementaux ont été autorisés à participer aux négociations à l'ouverture du sommet. « La quasi-interdiction de la présence d'observateurs dans les zones de négociation a maintenant été levée, mais nous continuons de recevoir des avertissements selon lesquels l'accès à la COP pourrait être suspendu pour les observateurs de la société civile et nous continuons à rencontrer des difficultés pour accéder à certaines des salles de négociation », a déclaré Sébastien Duyck, avocat principal pour le programme climat et énergie au Center for international environmental law. Et d'ajouter : « La présidence et le secrétariat doivent garantir qu'aucune restriction arbitraire ne sera imposée à la participation des représentants de la société civile ». « Nous tous, dans la société

civile, sommes inquiets des aspects de l'accès ici », a déclaré Danny Sriskandarajah, directeur général d'Oxfam Grande-Bretagne. Les inquiétudes concernant la transparence ont été aggravées par la frustration suscitée par la logistique de l'événement de Glasgow, incitant la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à s'excuser. « Ce sommet sur le climat n'est pas seulement le moins accessible de tous les temps et une pagaille chaotique, il est grossièrement injuste. Quand tant de personnes des pays les plus touchés au monde n'ont pas pu se rendre et que les délégués se font dire de « se connecter depuis leur chambre d'hôtel, quelque chose ne va vraiment pas », a déclaré Dorothy Guerrero, porte-parole du groupe. Même pour ceux qui se connectaient à distance, des restrictions techniques empêchaient de suivre les débats. Le président de la COP 26, Alok Sharma, et la secrétaire exécutive de la CCNUCC, ont défendu le déroulement de l'événement, attribuant les



A Glasgow, la société civile s'est exprimée en marge de la COP 26 (AFP)

problèmes de capacité aux mesures sanitaires et à la logistique complexe requises pour accueillir l'événement en période de pandémie. « Nous avons une discussion régu-

lière, tous les jours en fait, pour essayer de résoudre les problèmes qui émergent... Nous sommes conscients que les observateurs ont soulevé certains de ces problèmes et

nous veillerons à ce qu'ils y soient accessibles », a déclaré Alok Sharma.

Les phénomènes météorologiques extrêmes et les risques naturels sont en augmentation dans le monde en raison du changement climatique. Entre 2000 et 2019, leur nombre a bondi de 75 % par rapport aux vingt années précédentes, faisant 1,2 million de morts et causant 3 000 milliards de dollars de pertes économiques. La communauté internationale a du mal à réunir les fonds nécessaires pour se préparer aux catastrophes, y répondre et se reconstruire.

Et là où l'argent est disponible, il est lent à atteindre les communautés affectées, ce qui augmente le temps et le coût de la récupération, et ne va pas toujours là où il est le plus nécessaire. Telle est l'autre inquiétude de la société civile, craignant que les communautés vulnérables soient maintenues dans un cercle vicieux de pauvreté, rendant impossible tout progrès de développement à long terme, y compris la protection de la biodiversité.

Noël Ndong

DENRÉES ALIMENTAIRES

La FAO inquiète de la hausse des prix mondiaux

Pour alerter les gouvernements du monde quant à la hausse actuelle des prix mondiaux des denrées alimentaires qui ont bondi entre les mois de juillet et octobre, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié, le week-end dernier, son dernier rapport 2021.

Selon l'organisation onusienne, son indice des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 133 points en octobre, soit une hausse de 3% de plus qu'en septembre pour le troisième mois consécutif. Ce qui souligne que sur un an la hausse est de 31,3%. Cette augmentation a atteint le plus haut niveau historique.

« L'indicateur, qui mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de produits alimentaires de base, continue à se rapprocher de son niveau record, notamment de 137 points, enregistré en février 2011 », précise la FAO, avant d'illustrer que pour le cinquième mois consécutif, le prix du blé a augmenté en octobre, prenant 5% sur un mois et 38,3% sur un an. Ce prix est à son plus haut niveau depuis novembre 2012. Ceci, en raison d'une baisse des récoltes

aux Etats-Unis, Canada et en Russie. Cette hausse s'expliquerait par des tensions sur l'offre en raison des récoltes réduites dans les principaux pays exportateurs. Ainsi, les prix internationaux de toutes les autres principales céréales

gressé pour le quatrième mois consécutif. C'est une hausse largement due à des craintes qui persistent quant à la production limitée », ajoute le rapport de la FAO, tout en spécifiant que l'une des hausses relevées a porté sur les

portation. Cependant, l'indice des prix de la viande a baissé de 0,7 % par rapport au mois de septembre et ceux du sucre ont perdu 1,8 %.

En outre, l'expertise onusienne signifie que malgré une production mondiale de cé-

aux Etats-Unis, en Iran et en Turquie.

« Par rapport à l'année dernière, la production mondiale de céréales devrait augmenter et atteindre un nouveau niveau record. Estimée à 2 812 millions de tonnes, l'utilisation totale de céréales en 2021-2022 devrait augmenter de 1,7 % par rapport au niveau estimé pour 2020-2021. De plus, la hausse prévue de l'utilisation de maïs dans l'alimentation animale et à des fins industrielles devrait également contribuer à l'augmentation annuelle attendue », conclut la FAO, en précisant qu'elle envisage maintenant une nouvelle stratégie d'expansion des échanges mondiaux de céréales pour arriver à atteindre un nouveau record de 478 millions de tonnes entre 2021-2022.

Rock Ngassakys

« Par rapport à l'année dernière, la production mondiale de céréales devrait augmenter et atteindre un nouveau niveau record. Estimée à 2 812 millions de tonnes, l'utilisation totale de céréales en 2021-2022 devrait augmenter de 1,7 % par rapport au niveau estimé pour 2020-2021. De plus, la hausse prévue de l'utilisation de maïs dans l'alimentation animale et à des fins industrielles devrait également contribuer à l'augmentation annuelle attendue »

ont également augmenté par rapport au mois précédent.

« Pour sa part, le prix des huiles végétales a bondi de 9,6% sur un mois, atteignant un plus haut niveau historique. Alors que, celui de l'huile de palme a pro-

prix des produits laitiers, qui ont gagné deux points depuis septembre. Par contre, les prix du fromage sont restés globalement stables, car l'offre des principaux pays producteurs était suffisante pour satisfaire la demande mondiale à l'im-

reales record prévue en 2021, les stocks mondiaux devraient se contracter entre 2021-et 2022. Il s'agit d'un recul d'environ six millions de tonnes depuis octobre. Ce recul est principalement lié à l'abaissement de la production de blé

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN LIBYE

Inquiétude quant à la tenue du scrutin en l'absence d'une Constitution

L'organisation de l'élection présidentielle en l'absence d'une Constitution constitue un sujet d'inquiétude pour le président du Haut conseil d'Etat libyen, Khaled Mechri. Les Libyens espèrent que cette élection contribuera à la fin des conflits armés.

« Nous avons de réelles inquiétudes quant à l'élection d'un président en l'absence d'une Constitution », a déclaré le président du Haut conseil d'Etat libyen, Khaled Mechri, qui a ajouté l'existence d'une possibilité de « coup d'État » en Libye, sans donner plus de détails. En effet, le Haut conseil d'État et le gouvernement d'union sont en désaccord avec le Parlement libyen au sujet des lois électorales, alors que des élections présidentielle et législatives sont prévues en décembre. Khaled Mechri a expliqué que le Conseil refuse d'autoriser les personnes ayant la double nationalité et le personnel militaire à se présenter aux élections. En vertu d'un accord conclu par les rivaux politiques libyens en Tunisie, le 15 novembre 2020, des élections présidentielle et législatives doivent avoir lieu le 24 décembre en Libye.

Les Libyens espèrent que les prochaines élections contribueront à mettre fin au conflit armé qui sévit depuis des années dans ce

pays riche en pétrole. Sur fond de « violations administratives » qui lui sont attribuées, notamment, « le monopole de la décision dans les dossiers liés à la politique extérieure et l'absence de coordination », le Conseil présidentiel a suspendu la ministre des Affaires étrangères, Najila al-Mangoush, de ses fonctions. Elle est également interdite de voyager, à quelques jours de la tenue à Paris, le 12 novembre, d'une conférence internationale sur la Libye, et dédiée à la préparation de l'élection présidentielle du 24 décembre. Proche du général Haftar - selon certains médias -, l'homme fort de l'Est libyen, Nalila al-Mangoush aurait pris des décisions de politique extérieure sans avoir consulté le Conseil présidentiel. La commission d'enquête mise en place doit remettre son rapport d'ici quatorze jours au plus tard.

La conférence internationale de Paris doit préparer l'élection présidentielle du 24 décembre, suivie d'élections législatives en janvier

2022. Ces deux scrutins sont censés mettre fin à une décennie de chaos dans le pays après la chute en 2011 du guide libyen, Mouammar Kadhafi. Une conférence sur la stabilisation de la Libye s'est tenue en octobre, en présence de représentants de nombreux pays étrangers, afin de consolider le processus de transition d'ici aux élections générales de fin d'année. Le dépôt des candidatures pour la présidentielle s'est ouvert le 7 novembre. Après des années de conflits armés et de divisions régionales entre l'Est et l'Ouest, un nouveau gouvernement intérimaire a été désigné en début d'année, sous l'égide de l'ONU. Le Premier ministre libyen, Abdel Hamid Dbeibah, s'est dit favorable à la tenue d'élections nationales le 24 décembre, comme le prévoit le plan de paix soutenu par l'ONU. Si le scrutin a effectivement lieu, il s'agirait d'une avancée majeure pour la Libye, dix ans après la mort du colonel Mouammar Kadhafi.

Noël Ndong

Ouverture du dépôt des candidatures

La Haute commission électorale (HNEC) libyenne a annoncé, le 7 novembre, l'ouverture à partir du 8 novembre du dépôt des candidatures pour l'élection présidentielle de décembre prochain, suivie de celle des législatives de janvier 2022, censées sortir la Libye d'une décennie de chaos.

« Le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle sera ouvert du 8 au 22 novembre, et celui lié aux élections parlementaires du 8 au 7 décembre. C'est le véritable début du processus électoral », a annoncé le directeur de la HNEC, Imad al-Sayeh.

Les candidatures pour la présidentielle seront acceptées « exclusivement dans les bureaux de la commission, à Tripoli (ouest), Benghazi (est) et Sebha (sud). Alors que celles pour les législatives pourront être déposées dans tous les bureaux de la HNEC », a ajouté Imad al-Sayeh. Pour ce double scrutin, plus de 2,83 millions de Libyens, sur environ sept millions d'habitants, se sont inscrits sur la plateforme en ligne de la HNEC. La distribution des cartes d'électeurs se fera dans les bureaux de vote jusqu'à fin novembre. Cinq personnalités ont déjà pré-annoncé leurs candidatures: l'ancien ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha; le diplomate et fondateur du parti Ihya Libya, Aref al-Nayed; l'ex-ambassadeur de Libye à l'ONU, Ibrahim al-Dabbachi; l'ex-ministre de l'Industrie sous Kadhafi et membre du parti Projet National, Fathi Ben Shatwan; et l'acteur libyen Hatem al-Kour. La Libye s'est enlisée dans le chaos après la chute de Mouammar Kadhafi. Le pays tente de clore ce chapitre mouvementé à la faveur d'un processus politique initié en novembre 2020 sous l'égide de l'Organisation des Nations unies.

Y.R.Nz.

CONFLIT EN ÉTHIOPIE

Les efforts diplomatiques s'intensifient pour trouver une solution

L'émissaire américain pour la corne de l'Afrique, Jeffrey Feltman, en visite à Addis-Abeba (Éthiopie), et le président du Kenya voisin, Uhuru Kenyatta, ont plaidé en faveur d'une suspension des opérations militaires et de l'ouverture de discussions.

Un an jour pour jour après l'envoi de l'armée fédérale au Tigré, la région la plus septentrionale de l'Éthiopie, les rebelles du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) sont désormais à quelques centaines de kilomètres d'Addis-Abeba.

Pour éviter que la capitale de l'Éthiopie ne soit attaquée par les insurgés du Tigré, les efforts diplomatiques s'intensifiaient. L'émissaire américain pour la corne de l'Afrique, Jeffrey Feltman, s'est notamment entretenu avec le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat.

« Toute marche vers Addis provoquerait une augmentation des déplacements de population, une augmentation des besoins et des souffrances pour le peuple éthiopien. Cela augmenterait certainement le besoin d'aide humanitaire, tout en compliquant la capacité à la fournir », a prévenu un haut responsable de l'agence humanitaire gouvernementale américaine, Usaid.

L'Union européenne et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), qui réunit les pays d'Afrique de l'est, ont aussi appelé à la fin des hostilités entre les forces gouvernementales et le TPLF.

Les appels au calme se sont intensifiés depuis mardi dernier, lorsque le gouvernement fédéral a décrété l'état d'urgence. La mesure a été approuvée par le Parlement, tandis que les autorités de la capitale demandaient aux habitants de s'organiser pour défendre la ville.

Cette mesure d'exception, imposée pour six mois, permet la mobilisation sous les drapeaux de tout citoyen éthiopien en âge de se battre. Elle permet aussi l'arrestation et la détention arbitraire de toute personne soupçonnée de collaborer avec les « groupes terroristes », une qualification appliquée au TPLF depuis le mois de mai.

Le président ougandais, Yoweri Museveni, a, quant à lui, prié les dirigeants d'Afrique de l'est de se réunir le 16 novembre prochain pour évoquer le conflit qui oppose le TPLF aux forces du gouvernement d'Abiy Ahmed.

« Les combats doivent cesser », a insisté le président kényan, Uhuru Kenyatta, dans un communiqué. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a dit s'être entretenu avec Abiy Ahmed et avoir proposé de créer les conditions d'un dialogue entre Addis-Abeba et les insurgés. L'ambassade américaine a an-



Jeffrey Feltman, ici à Khartoum en septembre dernier, s'est rendu à Addis-Abeba pour évoquer le conflit du Tigré (ASHRAF SHAZLY/AFP)

noncé qu'elle autorisait le départ volontaire de la plupart de son personnel et déconseillé les voyages en Éthiopie jugeant « une nouvelle escalade probable » et

que « des troubles civils et des violences ethniques peuvent survenir ».

De son côté, l'Union européenne a renouvelé ses appels à un ces-

sez-le feu et à des négociations, estimant que « la récente escalade risque d'entraîner un peu plus le pays dans la fragmentation et les conflits armés généralisés, et d'aggraver la situation de la population ».

Rappelons que le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, avait proclamé la victoire des forces fédérales le 28 novembre 2020, trois semaines après avoir envoyé l'armée au Tigré pour destituer les autorités régionales dissidentes issues du TPLF, qu'il accusait d'avoir attaqué des bases militaires fédérales. Mais après la reprise de la région, les combattants pro-TPLF ont poursuivi leur offensive dans les régions voisines de l'Afar et de l'Ambara. Après avoir gouverné de fait l'Éthiopie durant presque trente ans, le TPLF a été progressivement écarté du pouvoir lorsque Abiy Ahmed est devenu Premier ministre en 2018 et n'a cessé ensuite de défier l'autorité du gouvernement fédéral.

Plus de 400 000 personnes sont au bord de la famine au Tigré, soumis à un blocus « de facto » selon l'ONU. Le gouvernement et le TPLF s'accusent mutuellement d'entraver l'acheminement de l'aide et d'affamer la population.

Yvette Reine Nzaba

COVID 19

La pilule de Pfizer efficace à 89% contre les hospitalisations et décès

Pfizer a annoncé, le vendredi, que sa pilule anti-covid était efficace à 89% pour prévenir le risque d'hospitalisation ou de décès, selon les premiers résultats d'essais cliniques.

L'entreprise a déclaré avoir l'intention de fournir ces résultats dès que possible à l'Agence américaine des médicaments (FDA) en vue d'une demande d'autorisation. Il s'agit du deuxième traitement de ce type à démontrer des résultats positifs, après le comprimé développé par Merck, qui a été autorisé jeudi dans un premier pays, au Royaume-Uni. Les antiviraux agissent en diminuant la capacité d'un virus à se répliquer, freinant ainsi la maladie. Facile à administrer, ces traitements représentent un complément aux vaccins pour protéger du covid-19.

Les premiers résultats de Pfizer sont fondés sur des essais cliniques sur un peu plus de 1 200 adultes, ayant contracté le covid-19 et présentant un risque de développer un cas grave de la maladie. Dans les quelques jours suivant l'apparition des symptômes, certains ont reçu la pilule de Pfizer et d'autres un placebo. «L'analyse intermédiaire a montré une réduction de 89% du risque d'hospitalisation liée au covid-19 et de décès de n'importe quelle cause, comparé à un placebo chez les patients traités dans les trois jours suivants l'apparition des symptômes», a déclaré Pfizer dans un communiqué.

L'essai comportera au total trois mille personnes, mais les recrutements ont désormais été stoppés «face à l'efficacité écrasante» du traitement dans les premiers résultats, a dit Pfizer.

«L'annonce d'aujourd'hui change vraiment la donne dans nos efforts mondiaux pour stopper les ravages causés par cette pandémie», s'est félicité le patron de Pfizer, Albert Bourla, cité dans le communiqué. «Ces données suggèrent que notre traitement antiviral candidat, si approuvé par les autorités de régulation, a le potentiel de sauver des vies de patients, réduire la gravité des infections du covid-19, et éviter jusqu'à neuf sur dix hospitalisations», a-t-il ajouté.

Le traitement de Pfizer sera commercialisé sous le nom de Paxlovid. **D'après AFP**

IN MEMORIAM



En ce jour du deuxième anniversaire du rappel à Dieu de leur fils, frère, père et oncle le lieutenant Moise Boukinda, la famille Boukinda prie toute personne ayant connu l'illustre disparu, d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

COOPÉRATION

Gilberto Da Piedade Verissimo et Alexis Lamék évoquent des questions de sécurité en Afrique centrale

Le nouvel ambassadeur de France au Gabon, Alexis Lamék, s'est entretenu, le 5 novembre, avec le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo, de la sécurité dans la sous-région.

Les deux diplomates ont passé en revue, au cours de leur entretien, toutes les questions liées à la sécurité dans la région d'Afrique centrale et promis d'œuvrer ensemble à la recherche des solutions durables.

La situation sécuritaire en République centrafricaine tient toujours le haut du pavé avec son lot de rebondissements. Le président de la République, Faustin Archange Touadéra, a décrété un cessez-le-feu unilatéral le 15 octobre dernier sur l'ensemble du territoire national afin, selon lui, de permettre à tous de participer au processus de rétablissement de la paix dans ce pays et aux préparatifs d'un dialogue national, le seizième du genre. Il s'agit aussi de permettre un cantonnement des milices, d'examiner la présence des para militaires russes et l'épineux problème de la présence très prononcée du groupe Va-

agner et les soupçons de pillage des richesses naturelles de la République centrafricaine (RCA).

L'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo a réaffirmé la volonté de la CEEAC d'accompagner le processus de paix en RCA. Il faut, selon lui, donner le temps au gouvernement centrafricain de prendre la situation en main pour qu'il se sente en réelle position de gouverner, «voilà pourquoi le président Touadéra a besoin de paix, d'une armée bien équipée et bien entraînée».

Par ailleurs, le président de la Commission de la CEEAC a annoncé au passage qu'il se rendrait à Bangui pour prendre part à la cérémonie de lancement des travaux de construction du pont devant relier la RCA à la République démocratique du Congo sur le fleuve Oubangui.

Après la RCA, les deux inter-

locuteurs ont évoqué aussi la situation des Casques bleus gabonais rapatriés par la Minusca, les questions de sécurité maritime et de piraterie dans le golfe de Guinée avec l'organisation prochaine en République du Congo d'une réunion CEEAC-CEDEAO-CGG, la question de l'observation électorale, les relations entre la CEEAC et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

Le diplomate français, Alexis Lamék, quant à lui, a souhaité participer activement aux rencontres organisées par la CEEAC avec le corps diplomatique accrédité en République gabonaise. Il devra pour cela se faire accréditer auprès de la Commission de la CEEAC, comme l'a été son prédécesseur. Le nouvel ambassadeur de France a apprécié l'ouverture d'esprit du président de la Commission de la CEEAC.

Yvette Reine Nzaba

GHANA

La Cédéao impose des sanctions contre les dirigeants maliens et guinéens

Les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) se sont réunis, le 7 novembre, pour discuter des transitions vers la démocratie au Mali et en Guinée Conakry, à la suite des coups d'Etat militaires dans ces deux pays.

A l'issue de la réunion, la Cédéao a imposé des sanctions contre les dirigeants au pouvoir au Mali en raison de «la lenteur de la transition vers la démocratie» depuis le coup d'Etat en août 2020. Le gouvernement par intérim au Mali, qui a pris le pouvoir après le renversement par l'armée du président Ibrahim Boubacar Keïta en août 2020, s'était engagé auprès de la Cédéao à superviser une transition de dix-huit mois vers un régime démocratique qui devait déboucher sur des élections présidentielle et législatives d'ici au 27 février 2022. Depuis, peu de progrès ont été réalisés et le gouvernement de transition a laissé entendre à plusieurs reprises que les élections pourraient être retardées.

Dans un communiqué publié à l'issue de son sommet à Accra, au Ghana, la Cédéao a

déclaré que les autorités par intérim du Mali l'avaient informée «de leur incapacité à respecter la date butoir pour la transition de février 2022».

Les sanctions incluent des

« De leur incapacité à respecter la date butoir pour la transition de février 2022 »

interdictions de voyage et un gel des avoirs pour tous les membres du gouvernement de transition ainsi que certains membres de leur famille, précise le communiqué de l'organisation intergouvernementale ouest-africaine. L'organisation envisage, par

ailleurs, des sanctions supplémentaires en décembre si aucun progrès n'est réalisé.

En Guinée Conakry, également théâtre d'un coup d'Etat qui a renversé le président Alpha Condé en septembre dernier, la Cédéao avait exigé que la transition ne dure pas plus de six mois. Dimanche, elle a dit avoir nommé le diplomate ghanéen, Mohamed Ibn Chambas, comme émissaire spécial auprès des dirigeants guinéens. Le président guinéen par intérim, Mamadi Doumbouya, qui a dirigé le putsch, s'est engagé à mener une transition vers la démocratie, sans toutefois fixer de calendrier.

Rappelons qu'en septembre, la Cédéao avait également décidé d'imposer des sanctions contre des responsables de la junte au pouvoir en Guinée.

Y.R.Nz.

COVID-19

Un fonds de commerce dénoncé

Evoquant le volet sanitaire dans sa déclaration du 8 novembre, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a dénoncé le « commerce qui se fait autour de la crise sanitaire, tel que l'obtention des tests PCR à des prix exorbitants. »

Pour l'Upads, la pandémie de covid-19 étant devenue manifestement une question de santé publique, elle devrait bénéficier gratuitement des soins et autres interventions médicales comme l'est le VIH/sida. « L'Upads suggère au gouvernement de décréter la gratuité des tests PCR et des vaccins recommandés par le ministère de la Santé et de la Population afin d'en permettre l'accès au plus grand nombre des concitoyens de bas niveau social », a-t-elle demandé.

Face à ce qu'elle a qualifié de chaos, l'Upads demande à la population en général, et à ses militants en particulier, de redoubler de vigilance et de prudence pour se prémunir contre la pandémie. Quant aux mesures renouvelées par les autorités, le parti dirigé par Pascal Tsaty-Mabiala en appelle à une « démarche prudente de la part des pouvoirs publics au sujet de la vaccination, principe de précaution oblige ».

Il a également exhorté le gouverne-

ment, la classe politique et la société civile à une large sensibilisation à la vaccination volontaire précédée d'un bilan de santé. Selon ce parti politique, en l'absence d'une loi instituant l'obligation vaccinale dans le pays, dans le cadre de la lutte contre la pandémie, la vaccination volontaire devrait se faire sans pression. « Faute de bilan médical, les Congolais n'ont pas en majorité connaissance de leur état de santé... L'Upads rappelle cependant au gouvernement qu'il ne peut être porté atteinte au principe constitutionnel d'inviolabilité du corps humain que dans le cadre des exceptions prévues par la loi. L'être humain disposant seul de son corps, ne doit subir de traitement médical qu'avec son consentement libre et éclairé », a conclu le porte-parole de l'Upads, Sidoine Romaric Moukougou, précisant que les professionnels de santé étaient presque débordés, parce que mal équipés et exposés aux risques.

Parfait Wilfried Douniama

DESCENTE PARLEMENTAIRE

Marc-Aurèle Ganao-Ngassebe échange avec ses mandants

Le député de la première circonscription électorale de Djambala, Marc-Aurèle Ganao-Ngassebe, a récemment effectué une descente parlementaire au cours de laquelle il a rendu compte des conclusions de la 12e session ordinaire de l'Assemblée nationale.

Tenue du 2 juin au 13 août, la session avait permis aux députés d'adopter dix des treize affaires inscrites à l'ordre du jour. Il s'agit, entre autres, de la loi de finances rectificative exercice 2021 et de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire à trois reprises. Le député a aussi parlé à ses mandants de l'adoption sous peu du budget de l'Etat exercice 2022 qui est déjà en plein examen au niveau des deux chambres du Parlement.

Organisée à la maison de la Femme de Djambala, la rencontre citoyenne a constitué un véritable moment d'échange franc entre le député et sa base. Il en a profité pour tirer la sonnette d'alarme en sensibilisant les chefs de quartier, les autorités administratives et militaires locales à l'importance de la vaccination et l'observation des mesures barrières pour lutter contre la pandémie à coronavirus. Marc-Aurèle Ganao-Ngassebe a, en effet, rappelé les statistiques des cas de décès, de contaminés, des hospitalisés et du taux de vaccination à la covid-19 au niveau national.

« Nous avons également reçu des doléances concernant la vaccination contre le coronavirus, surtout

pour les localités qui sont éloignées de la ville de Djambala, ce qui va nous rapprocher des autorités compétentes pour connaître les projections qui sont faites pour que l'accessibilité au vaccin soit aussi effective pour la population qui est quelque

peu éloignée des grands centres urbains tels que la ville de Djambala », a souligné Marc-Aurèle Ganao-Ngassebe.

Profitant de son séjour dans le chef-lieu du département des Plateaux, le député de Djambala I a fait un don des fournitures scolaires à l'école l'Entente de Djambala où il a également procédé au lancement des travaux de réhabilitation de la toiture d'une salle de classe endommagée par la chute d'un arbre. Selon lui, l'éducation est très importante et sa base c'est l'école primaire. « Nous avons mis un accent sur la réhabilitation de cette salle de classe pour améliorer les conditions d'apprentissage des



Marc-Aurèle Ganao-Ngassebe remettant un échantillon de don aux bénéficiaires DR

enfants et pour simplifier également la tâche aux enseignants. Essayant de faire d'une pierre deux coups, nous nous sommes efforcés pour permettre aux enfants de bien apprendre, c'est alors que nous avons pu obtenir d'un de nos partenaires qui n'est autre que l'INRAP une dotation en livres scolaires », a expliqué Marc-Aurèle Ganao-Ngassebe.

Afin de lutter contre la covid-19, l'élu a offert 6000 masques aux écoles et trois thermo-flash à la direction départementale.

P.W.D.

PND 2022-2026

Les six secteurs prioritaires pour relancer l'économie

Les experts nationaux viennent d'achever la rédaction du Plan national de développement (PND) 2022-2026, la nouvelle feuille de route de l'exécutif. Ce PND à vocation économique priorise les secteurs de l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les Zones économiques spéciales (ZES).



La ministre de l'Économie s'adressant aux experts Adiac

Le nouveau programme est doté d'un dispositif de suivi-évaluation pour le rendre plus flexible, permettant de l'adapter au changement du contexte. Un des rédacteurs du PND 2022-2026, André Moulemvo, a présidé le groupe de travail chargé de la relecture du cadre stratégique qui n'est autre que le document central du PND. Cet enseignant à l'Université-Marien-Ngouabi se réjouit de la qualité du travail abattu les experts.

« Nous parcourons les documents rédigés par les experts stratégiques du document PND; nous reformulons les phrases, les idées dans les moindres détails. Ce document central du PND est décrit en six axes prioritaires : l'agriculture au sens large, l'industrie, les promotions immobilières, le tourisme, les ZES et

le deuxième document approuvé présente les projets avec budget qui vont avec », a détaillé André Moulemvo.

C'est pour s'assurer de la bonne préparation que la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, s'est rendue à Kintélé, le 3 novembre, auprès du comité de relecture. « Le document doit prendre en compte toutes les orientations du gouvernement et les recommandations des experts », a-t-elle insisté.

Après l'étape de la relecture par le collège des experts, la copie du PND 2022-2026 va être présentée à la Task-force, entité étatique mise en place par le chef de l'Etat pour gérer les conséquences socio-économiques de la crise sani-

taire. Le document sera ensuite soumis au Conseil de cabinet, puis au Conseil des ministres avant sa présentation devant le Parlement.

Il faut rappeler que compte tenu des faiblesses observées dans la mise en œuvre de l'actuel PND 2018-2022, les experts ont recommandé un nouveau PND plus inclusif, la mise en place d'un schéma de financement suffisamment probant de sorte que le PND 2022-2026 soit mieux financé et concentré sur des activités porteuses. Ils ont également souligné l'approfondissement des mécanismes de financement des ressources et la poursuite des réformes de finances publiques pour améliorer la mobilisation des ressources internes.

Fiacre Kombo

RÉFORMES MACROÉCONOMIQUES

Le FMI et le Congo ont trouvé un nouvel accord

Le programme de réformes macroéconomiques de trois ans, annoncé le 8 novembre, prévoit une facilité élargie de crédit de 1,1 milliard de dollars, soit environ 623 milliards FCFA.

L'accord au titre de facilité de crédit que vient d'approuver le gouvernement congolais et le Fonds monétaire international (FMI) fait suite à la mission virtuelle menée du 7 au 15 octobre et le 4 novembre par une équipe du FMI conduite par Pritha Mitra, cheffe de mission pour la République du Congo.

Ce nouveau programme économique devra contribuer à maintenir la stabilité macroéconomique et impulser la reprise de l'économie, durement impactée par le choc des prix du pétrole et la pandémie de covid-19, ainsi qu'à favoriser une croissance plus élevée, plus résiliente et inclusive. L'accord mise sur le suivi de la politique budgétaire censée renforcer la reprise économique, en contenant les risques et en maintenant la viabilité de la dette. « Il sera également essentiel de donner la priorité aux dépenses sociales et d'infrastructures telles que reprises dans le Plan national de développement 2022-2026. L'avancement des réformes en matière de gouvernance, de transparence et de lutte contre la corruption sera essentiel pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques, l'environnement des affaires et la confiance économique », insiste l'institution de Bretton Woods.

D'après les projections du FMI, la reprise de l'activité économique sera lente, avec une croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel qui devrait passer de -0,2 % en 2021 à 2,4 % en 2022. Estimée à 94 % du PIB à la fin de 2021, la dette publique du Congo est devenue soutenable mais des vulnérabilités importantes persistent, comme les risques de liquidité et ceux liés à la volatilité du marché pétrolier.

La reprise annoncée en 2022 devrait être stimulée par la hausse des prix du pétrole, le rebond de la production pétrolière du Congo, le déploiement des vaccins, les dépenses sociales, le remboursement des arriérés intérieurs et l'expansion de l'agriculture, de l'exploitation minière et des services. Il faut rester prudent, avertit le FMI, car les perspectives économiques sont entourées d'une incertitude importante avec des risques de nouvelles vagues de pandémie et de la baisse des cours du baril du pétrole.

F.K.

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Un organe pour promouvoir le « Made in Congo »

Le secrétariat permanent du Comité national d'orientation a tenu sa session inaugurale, le 8 novembre à Brazzaville, avec pour mission de rendre opérationnelles les Zones économiques spéciales (ZES).

Au cours des travaux présidés par le secrétaire permanent du Comité national d'orientation, Emile Ouosso, l'assemblée a adopté, après examen, le projet de règlement intérieur du secrétariat permanent de cet organe des ZES et le projet de la convention de développement de la ZES de Ouesso.

Les participants à la réunion ont également fait le point sur l'état actuel des relations partenariales entre le Congo et le Fonds de développement de la ZES de Pointe-Noire, avant de discuter du financement de l'Agence de planification, de promotion et de développement des ZES.

En outre, les membres du secrétariat permanent ont été informés de l'atelier de validation des documents de l'Agence de planification, de promotion et de développement des ZES, de la tenue du conseil d'administration de ladite agence ; et de la prochaine tenue du conseil d'administration de l'agence de



Une vue des participants à la réunion

planification, de promotion et de développement ZES.

Pour insuffler une dynamique dans la recherche des solutions viables pour l'opérationnalisation des ZES, le secrétariat permanent du Comité d'orientation entend mettre en œuvre des politiques et

stratégies de ces zones afin de rompre avec la dépendance vis-à-vis du pétrole.

Avec entre autres missions d'attirer les investissements de tous types dans les quatre ZES ; susciter l'investissement direct national et étranger ; favoriser le développe-

ment des productions et de la transformation progressive des produits agricoles et des ressources naturelles ; accroître la visibilité et la compétitivité des produits « Made in Congo » respectant les normes techniques de qualité ; favoriser la création

des emplois directs et indirects ; améliorer les scores à l'importation et la balance des paiements, cet organe entend faire de la diversification de l'économie nationale et l'industrialisation du pays son cheval de bataille.

Josiane Mambou Loukoula

EAU POTABLE

La Congolaise des Eaux inaugure son point de vente de Mafouta

La Congolaise des Eaux (LCDE) a inauguré officiellement, le 5 novembre à Brazzaville, son point de vente commercial de Mafouta en présence d'Alain Milandou et Parfait Chrysostome Makita, respectivement administrateur maire de l'arrondissement 8, Madibou, et directeur général de LCDE, accompagnés des autorités civiles et militaires de la place.

Limité géographiquement au nord par la rivière Djoué, à l'ouest par la cité de l'OMS, à l'est par le fleuve Congo, au sud enfin, par le péage de Nganga Lingolo, le nouveau point de vente de Mafouta est un bâtiment principal comprenant une salle d'accueil clients, trois caisses, un bureau du chef d'agence, quatre bureaux des collaborateurs, une salle de préparation, des toilettes du personnel et pour les clients ; un bâtiment annexe 1 comprenant un local gardiennage, un local surpresseur et un local du groupe électrogène ; un bâtiment annexe 2 comprenant deux magasins. L'aménagement extérieur est constitué de la pose des pavés et construction du mur de clôture.



La coupure du ruban symbolique par l'administrateur maire de l'arrondissement 8, Madibu

Pour le directeur départemental d'exploitation Brazzaville-Pool, Francis Ngombé, la population n'attend pas des discours mais des actes concrets et pragmatiques. Une volonté réelle à

satisfaire ses attentes en lui offrant l'eau potable de façon pérenne, denrée si précieuse surtout en cette période de pandémie de covid-19. « En ma qualité de directeur d'exploitation, j'aimerais

tout d'abord féliciter le directeur général pour avoir mis en chantier cette politique de renforcement de la proximité avec les clients par l'implantation tous azimuts des points de

paiement dans les villes, de manière à réduire tant soit peu la pénibilité liée aux trajets », a-t-il indiqué. Le point de vente de Mafouta fait partie des quinze agences commerciales que compte LCDE, réparties dans le périmètre de la direction départementale d'exploitation de Brazzaville-Pool. Suite au morcellement de l'agence de Bacongo, le point de vente de Mafouta compte actuellement plus de trois mille abonnés, dix mille nouveaux abonnés sont attendus dans le cadre du Projet d'extension du service d'eau potable dans les quartiers périphériques de Brazzaville. Le total pour 2022 est de treize mille abonnés.

Guillaume Ondze

PAIEMENT DIGITAL

L'essor du secteur nécessite un meilleur encadrement par l'État

Les utilisateurs congolais sont de plus en plus tournés vers les nouveaux moyens de paiement, le porte-monnaie électronique ou la monnaie digitale. Mais les opérateurs, notamment privés, jugent le secteur encore moins encadré et sécurisé.



Le panel d'experts/Adiac

Les principaux acteurs de la finance et du numérique, le régulateur public, les experts et les autorités de tutelle se sont retrouvés, le 4 novembre à Brazzaville, pour échanger sur l'avenir de la fintech en République du Congo. « *Les moyens de paiement digitaux : enjeux et perspectives* », c'est le thème de la rencontre qui se veut un cadre de dialogue entre opérateurs et décideurs politiques.

Des avancées en matière de la technologie financière ont été réalisées au Congo ces dernières années, soutient Luc Missidimbazi, un des intervenants. Il reconnaît que nombreux obstacles continuent d'entraver le développement du secteur, comme l'absence d'interopérabilité entre les opérateurs mobiles, la lenteur dans le traitement des transactions. « *Il faut penser aux consommateurs, en améliorant la qualité des services* », insiste l'intervenant.

Tout comme les autres opérateurs présents à la conférence-débat, Joe Pepin Foundoux, expert, pointe du doigt le système de la réglementation de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale qui, selon lui, freine les opérateurs de la fintech. Malgré ces obstacles, les acteurs du marché se multiplient, les services associés se développent et les terminaux de paiement sans contact se démocratisent.

Le régulateur public, l'Agence de régulation des postes et télécommunications électroniques, a alors un grand rôle à jouer, admet Jean-Arnaud Ngoua-Essono. Il a invité les opérateurs à innover et à créer de la compétence, afin de pouvoir booster le secteur qui représente pas moins de 2,7 millions de comptes mobiles actifs et environ 140 milliards FCFA/mois.

Fiacre Kombo

ENERGIE

La centrale thermique de Mbama mise en service

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, a procédé, le 5 novembre à Mbama, dans le département de la Cuvette-Ouest, au lancement officiel de la centrale thermique de ce district, en vue d'alimenter son réseau électrique.



La coupure du ruban symbolique

Placé sous le signe « *Electricité pour tous* », l'événement a donné lieu à la présentation et à la visite de la centrale qui comprend un dispositif de câbles interconnectés, un groupe électrogène de 180 Kva qui alimente le réseau à partir de quatre départs, dont l'un approvisionne la zone du siège de la sous-préfecture et les autres les secteurs du marché et du Centre de santé intégré.

Cette réalisation, a indiqué le ministre de l'Energie, s'inscrit dans le cadre de la matérialisation de la vision du gouvernement de fournir de l'électricité à tous et à faible coût. « *Le district de Mbama dispose de chutes pouvant permettre la construction d'un barrage hydroélectrique d'une puissance de 10 mégawatts. En attendant*

la construction de cette structure, faites bon usage de l'ouvrage acquis », a invité le ministre.

Outre le secteur de l'Energie, Honoré Sayi a également visité les installations d'approvisionnement en eau potable de Mbama, mises aux arrêts depuis un moment. Il a, à cette occasion, instruit le directeur de l'électricité rurale d'établir une connexion électrique entre leur station et l'Agence nationale de l'hydraulique rurale afin de permettre la distribution d'eau potable dans ce district.

La centrale thermique de Mbama est située à 65 Km d'Ewo, dans le département de la Cuvette-Ouest. Elle a été installée depuis 2011, à la faveur de la municipalisation accélérée en 2011. Malheureusement,

elle n'a jamais été opérationnelle, a-t-on appris.

Outre le district de Mbama, rappelons que pour favoriser l'accès à l'eau et à l'électricité de la population rurale, le gouvernement avait également lancé en mars dernier le projet de construction d'une centrale thermo-solaire à Impfondo, dans le département de la Likouala.

Au mois de juillet dernier, lors de la visite du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, sur le site dudit projet, le niveau d'exécution des travaux était estimé à 70% pour la partie thermique où six mégawatts sont attendus de cette centrale. Les travaux de la partie solaire étaient, quant à eux, en voie de démarrage pour une durée globale de neuf mois.

Lopelle Mboussa Gassia

ENSEIGNEMENT

L'AUF va étendre les axes de coopération

« *Nous avons échangé, entre autres, sur les possibilités d'élargir l'intervention de l'Agence universitaire de la Francophonie avec le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, notamment en matière de formation des formateurs* », a expliqué la directrice régionale Afrique centrale et Grands lacs de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Aissatou Sy-Wonyu, à l'issue de son entrevue avec le ministre de tutelle, Jean Luc Mouthou. Selon cette dernière, le Congo fait partie des bons élèves en matière de formation des formateurs du fait que le pays exécute à la lettre la feuille de route y relative.

L'AUF, en effet, à côté de plusieurs autres partenaires à l'éducation, accompagne le gouvernement dans la longue marche d'amélioration du système éducatif. En juillet dernier, la structure a contribué à l'organisation d'un séminaire sur la professionnalisation des pratiques pédagogiques à Brazzaville dans le cadre du programme "Apprendre".

La directrice régionale Afrique centrale et Grands lacs de l'AUF a indiqué qu'à l'occasion de la visite du recteur de ladite agence à Brazzaville à la fin du mois en cours, les deux parties auront la possibilité de déterminer les axes sur lesquels reposeront de nouvelles perspectives de coopération.

Rominique Makaya



Échange entre la directrice régionale de l'AUF et le ministre Jean Luc Mouthou

VIE ASSOCIATIVE

Esther Egnouka prend la tête de la PSEEC

Au terme de deux jours de travaux, la deuxième session du Conseil national de la planche du salut des élèves et étudiants du Congo (PSEEC), tenue du 4 au 5 novembre à Brazzaville, a retenu la candidature d'Esther Egnouka pour présider aux destinées de l'organisation pendant les cinq années à venir.

Etudiante en première année de maîtrise, option journalisme à l'Université Marien-Ngouabi, Esther Egnouka dirigera la structure avec un nouveau bureau de huit membres.

Aussitôt après sa prise de fonction, la nouvelle présidente de la PSEEC a promis de tout mettre en œuvre pour la bonne marche de la structure. « *Je veillerai surtout à la question du genre* », a-t-elle assuré.

Tenue sur le thème « Education nationale : les défis d'amélioration du système, procédure syndicale de revendication, combat des jeunes filles », la deuxième session du Conseil national de la PSEEC a connu la participation d'anciens animateurs de cette structure, notamment son président fondateur, Jean- Paul Efaka; le directeur de cabinet du secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Athanase-Jaurès Moussoungou; et bien d'autres.

Ce dernier a exhorté la PSEEC à se référer aux lois et règlements de la République en toute circonstance dans sa démarche afin de justifier sa manière de faire, son leadership car une organisation de défense des intérêts moraux et matériels des élèves et étudiants n'est pas un parti politique ni un démembrement d'un parti politique mais plutôt un partenaire de l'Etat.

«*Elle doit donc travailler en harmonie avec les pou-*



Esther Egnouka posant avec quelques membres du nouveau bureau
voirs publics afin de relever ensemble les défis de l'école qui est un sanctuaire de la connaissance et du bon sens », a-t-il indiqué. Notons que les deux ont tour à tour animé des panels sur le parcours de l'organisation. Dans son propos préliminaire

«...Travailler en harmonie avec les pouvoirs publics afin de relever ensemble les défis de l'école qui est un sanctuaire de la connaissance et du bon sens»

servant de mot d'ouverture, le président national sortant, Carmel Koumba, a rappelé à l'auditoire que l'objectif de cette deuxième session était de discuter des questions qui concernent les élèves et étudiants du Congo, de l'apport et de la contribution des apprenants dans le système éducatif mais aussi de souligner et tirer au clair toutes les difficultés sinon les batailles auxquelles sont confrontées les jeunes filles et femmes dans le processus de l'éducation nationale.

Ce dernier a, en outre, souligné que la PSEEC est un partenaire de l'Etat et du gouvernement depuis les années 2003, avant de revenir sur son bilan. S'agissant justement de ce bilan, il a dit retenir de son mandat les célébrations des journées spéciales dédiées aux questions de genre et des droits de la jeune fille en milieu scolaire, les initiatives des activités « Octobre rose » en milieu scolaire et universitaire, celles dédiées à la lutte contre le cancer. La célébration des journées civiques rimant avec la journée nationale de lutte contre l'incivisme au niveau national d'où la création dans tous les établissements de l'enseignement secondaire des cercles de conscientisation contre l'incivisme. « *Voilà en gros le travail que nous avons fait pendant notre mandat à la tête de la PSEEC* », a conclu Carmel Koumba.

Jean-Jacques Koumba

MFILOU

Des femmes désœuvrées bénéficient d'un soutien financier

L'association « Ba leki ya y'Esther » a apporté de l'aide financière aux femmes et jeunes filles-mères en difficulté dans le septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou, afin de les aider à réaliser les activités génératrices de revenus.

« *Notre initiative a pour objectif de permettre aux femmes désœuvrées d'exercer des activités génératrices de revenus de sorte qu'elles atteignent l'autonomie financière, qu'elles se prennent en charge et qu'elles sortent de la pauvreté* », a expliqué la présidente de l'association « Ba leki ya y'Esther », Donnie Mboundou, lors de la descente effectuée à Mfilou. A cette occasion, en effet, quelques femmes, cheffes de ménage, ont reçu des enveloppes dont les montants n'ont pas été révélés pour qu'elles se lancent dans les activités génératrices de revenus.

L'une des bénéficiaires,



Les membres de l'association et un échantillon de femmes bénéficiaires de l'aide
venue à leur secours. « *Ce que je viens de recevoir me permettra d'élargir mon commerce avec une deuxième table que je*

dois rendre opérationnelle pour subvenir aux besoins de mes enfants », a-t-elle fait savoir.

Selon Donnie Mboundou,

l'initiative va se poursuivre jusqu'en 2023 afin d'atteindre un plus grand nombre de femmes désœuvrées et jeunes filles en difficulté. L'association « Ba leki ya y'Esther » finance ses activités sur fonds propres et se donne pour missions d'aider les couches vulnérables à sortir de la précarité, de faciliter leur insertion socio-professionnelle...

Dans ce contexte de covid-19 qui continue de faire des victimes, avec le variant « Delta », la présidente de l'association « Ba leki ya y'Esther » a appelé les femmes à adhérer à la campagne de vaccination en cours tout en respectant les mesures barrières.

Rominique Makaya



PROGRAMME DU JOUR
MARDI 09 NOVEMBRE 2021

06.00 PLAYLIST NON STOP
07.00 ECOLE D'ART CONGO
07.30 CARRE MUSIC
08.30 F.F TALK SHOW
09.30 19.45 REDIFFUSION
10.15 WOMANITY CONGO
10.30 C'EST MON AFFAIRE
11.00 PLAYLIST NON STOP
12.30 RAP SIDE
13.00 RAP SIDE
14.00 WOMANITY CONGO
14.15 WOMANITY CONGO
14.30 ICONIC
15.30 PLAYLIST NON STOP
16.30 NGEMBO
18.30 BUSINESS AFRICA
19.00 CDIRECT INSIDE
19.30 REPORTERS CONGO
19.45 L'EDITION 19.45

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

20.30 C'EST MON AFFAIRE
21.00 F.F TALK SHOW
22.30 RAP-SIDE

NOTRE SELECTION

16.30 NGEMBO



Magazine sur les souvenirs des anciens artistes du congo

21.00 F.F TALK SHOW



Le magazine des faits de société

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

EASY TV
CANAL 3

free
CANAL 449



PROGRAMME DU JOUR
MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

06.00 PLAYLIST NON STOP
08.30 F.F TALK SHOW
09.30 19.45 REDIFFUSION
10.30 MWASI YA CONGO
11.00 CINEMA CONGOLAIS
12.30 ECOLE D'ART
13.00 PLAYLIST NON STOP
14.00 C'EST MON AFFAIRE
14.30 CDIRECT INSIDE
15.00 PLAYLIST NON STOP
17.00 FACE O MIROIR
18.00 C-TECH CONGO
18.30 PLAYLIST NON STOP
19.00 PLAYLIST NON STOP
19.30 REPORTERS CONGO
19.45 L'EDITION 19.45

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

20.30 FF TALK SHOW
21.00 CINEMA CONGOLAIS
22.30 CARRE MUSIC
23.15 FF TALK SHOW

NOTRE SELECTION

15.00 PLAYLIST NON STOP



Les derniers clips des deux congo

19.45 L'EDITION 19.45



Les infos du congo vu du congo et vu du monde

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

EASY TV
CANAL 3

free
CANAL 449

IN MEMORIAM

9 novembre 2020 – 9 novembre 2021



Maman Colette Okombi, voilà bientôt une année que nous vivons chacun et tous ton départ si soudain si terrible où la joie de ta voix, de ton rire chaleureux, la force élégante de tes gestes et la lumière de la sagesse de tes mots d'expérience et simplement la beauté de ta présence nous manquent profondément.

Tes frères, tes sœurs, tes enfants, tes petits-enfants, tes arrières petits-enfants se rassemblent dans cette prière pour demander sans cesse à Dieu Tout-Puissant de t'accorder éternellement sa clémence et sa miséricorde en te donnant une place de choix au paradis.

Maman Colette, merci pour ton amour, nous t'aimerons toujours.

REMERCIEMENTS



Le secrétaire général et le personnel de la Société de participation et de prestations de services du Congo (Soppresco-Sarl) remercient sincèrement les partenaires, amis et connaissances, pour le soutien multiforme et les pensées affectueuses reçus lors du décès de Thomas Mbassi-Nkouka, directeur général, associé de la Soppresco, survenu le mercredi 20 octobre 2021 à Brazzaville.

Vous nous avez apporté un réconfort qui nous a aidés à surmonter cette douloureuse épreuve.

L'inhumation a eu lieu le samedi 30 octobre au cimetière privé Ma Campagne

Le secrétaire général
R.S. Yvon Boueta.



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale 1093
18, Avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Tel.: 06 808 13 24/05 737 37 03
Fax: +41 22 739 7279

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION TROIS (3) APPELS D'OFFRES POUR LE BUREAU DU HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) lance la publication des appels d'offres ci-après :

- ✓ **N° HCR/BZV/UAL/RFP/015/2021-am** pour la mise en norme (jaugeage et barremage) des cuves à carburant du HCR à Betou, Gamboma et Impfondo pour le HCR en République du Congo
- ✓ **N° HCR/BZV/UAL/IAS/008/2021-am** pour la fourniture et livraison de 50,000 sous-vêtements Dames pour le HCR en République du Congo
- ✓ **N° HCR/BZV/UAL/RFP/016/2021-gdsa** pour la réalisation de 02 forages positifs équipés de pompe à motricité humaine sur les sites demandeurs d'asile de Bouemba, village de Bouanga dans le district de Gamboma, département des Plateaux

Les dossiers de candidatures sont à retirer :

- A la guérite de la Représentation du HCR, sise au n°18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, **au plus tard le 1^{er} décembre 2021 - 23 :59 hrs.**

Brazzaville, le 02 Novembre 2021
Section Approvisionnements



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi 9h - 19h
Samedi 9h - 18h

NÉCROLOGIE

La famille Mabonzo, Prosper Mabonzo, agent des Dépêches de Brazzaville, Odile Bitsindou, Juge Nkounkou, Valentin Nkounkou, Pothard Mabonzo, Fabrice Mabonzo, Marelle Mabonzo et Vivien Mabonzo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Antoine Mabonzo, survenu le 30 octobre 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 1 de la rue Antonetti à Baongo (au croisement des 5 chemins). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



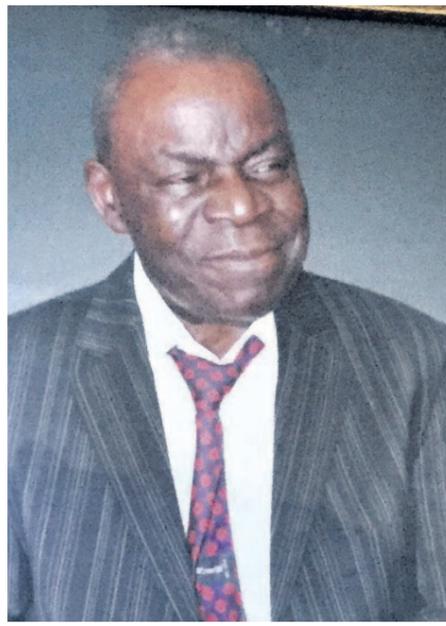

Les Familles Ngarila et Yamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, belle-fille, mère et sœur, Divine Céleste Matondo, survenu le 1^{er} novembre au CHU de Brazzaville des suites de maladie. La veillée mortuaire se tient au n°37 de la rue Zonzo à Mouhumi, sur l'avenue de l'Étage. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

AVIS DE VENTE

- Un domaine de 3000 m² sur l'avenue illuminée, construit en matériaux durable avec 6 bâtiments.
- Une grande villa de 4 ch, 3 SDB, 3 WC, 3 salon, 1 salle à manger, 2 salles de réception, 1 cuisine, 1 bureau et 1 terrasse.
- Une villa R+1 : 1 saon, 1 salle à manger, 1 cuisine, 1 CH (sous sol), 1 gde chambre à l'étage avec balcon et rangements, 1 petite véranda à l'entrée.
- 1 bâtiment de 3 appartements R+1 avec 1 CH chacun à l'étage, RD chaussée, salon/salle à manger, coin douche/WC, coin cuisine à l'entrée.
- un bâtiment de 5 appartements, plain pied : 1CH/salon reserve.
- deux bâtiments R+1 ; 8 appartements (4x2) inachevés.
- un supprimeur, une bache à eau de plus 25 m³.
- des arbres fruitiers.

CONTACTS : 06 868 64 21 / 05 340 98 51 / 06 809 59 12

Brice Bakouma, agent des Dépêches de Brazzaville et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père David Bakouma, survenu le 1^{er} novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°550, rue Nkô, au Plateau des 15 ans, à côté de l'église Mayangui. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.





RESEAU AFRICAIN DE COMPETENCES URBAINES

CONCLAVE DE BRAZZAVILLE DU 29 AU 31 OCTOBRE 2021

RADISON BLUE HÔTEL

MOTION :

Les Architectes – Urbanistes réunis à Brazzaville le 30 octobre 2021 à l'hôtel RADISSON BLU expriment toute leur reconnaissance au **Président de la République du Congo, Chef de l'Etat** et à son **Gouvernement** pour avoir facilité l'organisation du conclave à travers les conditions exceptionnelles de sécurité, de mobilité et de délivrance de visa aux membres du Res'AU.

En reconnaissance de quoi, cette motion de remerciement leur est adressée.

Brazzaville, le 30 octobre 2021

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mil vingt un et le samedi trente octobre s'est tenue la deuxième Assemblée Générale Elective du Res'AU sur l'ordre du jour ci-après :

- 1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2-RAPPORT D'ACTIVITES DU BUREAU SORTANT SUIVI DU DEBAT ET DU VOTE DE QUITUS
- 3-ELECTION DU NOUVEAU BUREAU
- 4-DIVERS

Après les débats la réunion a arrêté ce qui suit :

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour soumis en ouverture de séance par le Commissaire général a été adopté à l'unanimité. Toutefois, le programme de travail sera optimisé en fonction de l'évolution des débats.

2-RAPPORT D'ACTIVITES

Le Commissaire Général a fait la présentation du rapport d'activités du Res'AU complété par la Commissaire aux Finances.

L'Assemblée Générale a donné une appréciation positive des activités menées sous le leadership du Commissaire Général KONE Karimou sous réserve de la prise en compte des observations des membres. L'Assemblée Générale a, à la suite, donné quitus au bureau pour la gestion de la vie et des affaires du Res'AU.

3-ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

L'Assemblée Générale a élu par acclamation le nouveau bureau ainsi que composé :

- 1-Commissaire Général : **KONE Karimou** (Côte d'Ivoire)
- 2-Commissaire à la Communication et au Forum : **DIBANTSA Gervais Aurélien** (Congo – Brazzaville)
- 3-Commissaire aux GIE : **DEROU Dontou Hiloukou** (Togo)
- 4-Secrétaire Général : **SOULEY Adamou** (Niger)
- 5-Commissaire aux Finances : **HAINIKOYE NATCHABA Amina** (Togo).

Les membres du Conseil de surveillance ont été également reconduit dans leurs fonctions pour un mandat de trois (03) ans.

L'AG a mandaté le Commissaire au GIE pour recenser les membres potentiels de la Guinée Equatoriale et la Guinée BISSAU. Aussi doit-il présenter les projets du Res'AU par typologie et par pays dans le canal la plus approprié de concert avec le Commissaire à la Communication & au Forum.

Par ailleurs, il a été demandé à tous les membres présents à l'AGE de déposer leurs fiches d'identification avant la fin de l'AGE.

4-DIVERS.

Le prochain conclave aura lieu à Cotonou en 2022.

Le Président a levé la séance à 18 h 00 ayant constaté l'épuisement de l'ordre du jour.

RESOLUTION N°2 :

Les Architectes-Urbanistes, membres du **Res'AU**, réunis à Brazzaville le 30 octobre 2021 ont reconduit dans ses fonctions, Le Conseil de Surveillance sortant pour un mandat de trois (03) ans. Il est composé des personnes ci-après :

- 1-BIDASSA Birénam (Burkina Faso)
- 2-VIAHO Bruno (Bénin)
- 3-NDOLEGUIA Célestin Ferrier (Centrafrique).

Brazzaville, le 30 octobre 2021



Le Commissaire Général,
Karimou KONE

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 13e journée

Béni Makouana est entré à la 82e lors du succès de Montpellier à Nice (1-0).

Warren Tchimbembé n'était pas retenu dans le groupe de Metz, qui prend le point du nul à Marseille (0-0).

Bradley Locko Banzouzi est entré à la 90e+2 lors du match nul concédé par Reims face à Monaco (0-0). En revanche, Chrislain Mat-sima n'était pas sur la feuille de match.

Pas non plus de Yannis Mbemba lors du match nul de Nantes face à Strasbourg (2-2).

Sans Loris Mouyokolo, laissé à disposition de la réserve, les Merlus s'inclinent à domicile face à Brest (1-2).

Albanie, 8e journée, 1re division

Le Teuta Durrës s'incline à Laçi (0-2), avec Kévin Koumbemba titulaire.

Allemagne, 11e journée, 1re division

Sylver Ganvoula n'était pas dans le groupe de Bochum, vainqueur d'Hoffenheim (2-0). Le promu est 12E avec 13 points.

Allemagne, 15e journée, 3e division

Sans Kamal Bafounta, absent du groupe, la réserve de Dortmund s'incline face à Meppen (0-1).

Allemagne, 13e journée, 4e division, groupe Nord

L'Atlas Delmenhorts bat Jeddeloh (1-0). Sans Flodyn Baloki, absent.

Allemagne, 15e journée, 4e division, groupe Nord/Nord

Aurel Loubongo-Mbougou, titulaire, et la réserve de Sankt-Pauli sont laminés sur le terrain du Teutonia Ottensen (0-4).

Angleterre, 17e journée, 2e division

Nottingham et Brice Samba, titulaire, battent Preston North End (3-0). Et poursuivent leur remontée au classement (13e avec 22 points).

Pourtant en supériorité numérique pendant une mi-temps, Bristol s'incline à Coventry (2-3). Han-Noah Massengo a joué toute la rencontre.

Les Rouges-gorges sont 19e avec 19 points.

Angleterre, 1e tour de la FA Cup

Barrow se qualifie aux dépens de Banbury United (4-0). Titulaire, Offrande Zanzala a donné une passe décisive sur l'ouverture du score avant de doubler la mise à la 55e. Remplacé à la 83e.

Christopher Missilou, resté sur le banc, et Newport County sont éliminés par Morecambe (0-1).

En déplacement à Ipswich Town, pensionnaire de League One, Oldham fait match nul 1-1. Titulaire, Dylan Bahamboula a manqué un penalty à la 55e, avant



Gabriel Charpentier, passeur et buteur, et ses co-équipiers célèbrent leur succès à Benevento (DR)

d'être averti à la 62e et remplacé à la 78e.

Belgique, 14e journée, 1re division

Pas de vainqueur entre le FC Bruges et le Standard de Liège (2-2). Faitout Maouassa et Niels Nkounkou étaient tous deux titulaires : l'ancien Rennais a été remplacé à la 55e, tandis que le latéral prêté par Everton a joué toute la rencontre.

Morgan Poaty, titulaire, et Seraing sont tenus en échec par La Gantoise (0-0).

Senna Miangué était de retour dans le groupe du Cercle de Bruges, qui prend un point à Genk (1-1). L'ancien Intériste a évolué au poste de latéral gauche.

Au classement, le FC Bruges est 3e avec 27 points, loin devant le Standard de Liège, 13e avec 17 points, Seraing, 16e avec 13 points et le Cercle de Bruges, avant-dernier avec 10 points.

Belgique, 11e journée, 2e division

Lierse fait match nul 3-3 chez le Royal White Daring de Molenbeck (3-3). Avec Scott Bitsindou titulaire de-

vant la défense.

Slovaquie, 14e journée, 1ère division

Malgré l'ouverture du score de Krstovic à la 32e mn sur une passe décisive de Yhoan Andzouana, le DAC s'incline à domicile face à Sereď (1-3). Sur un coup-franc repoussé par la défense, l'international congolais hérite du ballon et sert le Macédonien d'un petit ballon qui lobe cinq défenseurs.

Joli mais insuffisant pour le DAC Dunajska Streda qui végète à 14 points du premier.

Slovénie, 16e journée, 1ère division

Maribor l'emporte à Bravo (2-0). Antoine Makoumbou a disputé toute la rencontre. Maribor est second à égalité de points (30) avec le premier, Koper.

Suède, 28e journée, 2e division

Battus sur la pelouse de Värnamo, le leader (1-3), Helsingborg et Rony Tsouka Dozi devront probablement passer par les barrages pour espérer retrouver l'élite : Helsingborg compte 6 points de retard sur le deuxième,

Sundsvall, à deux journées de la fin du championnat.

Seules deux victoires d'Helsingborg conjuguées à deux défaites de Sundsvall, permettraient au club du Congolais de monter directement en première division.

Suisse, 13e journée, 1ère division

Lugano prend les trois points à Lausanne (0-2). Sans Kévin Monziano, resté sur le banc. Lugano est 4e à 6 points du FC Bâle.

Turquie, 12e journée, 1ère division

Hatayspor reste deuxième malgré son revers chez l'Adana Demirspor (1-2). Remplaçant, Dylan Saint-Louis est entré à la 75e mn.

Ukraine, 14e journée, 1ère division

En déplacement à Minai, avant-dernier du classement, le FC Illychivets Marioupol met fin à une série de six défaites. Les co-équipiers de Marc-René Mampassi s'imposent 2-0 et reviennent à 1 point de leur adversaire.

Camille Delourme

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE KARATÉ DE LA ZONE CENTRE

Les Diabes rouges font du surplace

Vingt-trois médailles dont huit en or, douze en argent et trois en bronze, telle est la moisson des Diabes rouges lors de la 12e édition des Championnats d'Afrique de karaté de la région centre qui se sont tenus du 30 au 31 octobre à N'Djamena, au Tchad.

La compétition n'a regroupé que trois pays. Le Congo a toutefois gardé sa deuxième place comme il y a deux ans au Cameroun mais il n'a pas su entretenir la flamme de Yaoundé en 2019. Par rapport à la 11e édition, les résultats n'ont pas été à la hauteur même s'il y a de l'amélioration en termes du nombre total des médailles gagnées (23 contre 16 en 2019).

Mais dans le fond, les Diabes rouges ont disputé vingt finales. Sur les vingt, les karatékas congolais n'ont gagné l'or que huit fois contrairement à l'édition du Cameroun au cours de laquelle ils avaient disputé seize finales pour onze médailles d'or. Les karatékas congolais doivent travailler davantage pour reprendre le leadership de la zone aux Camerounais.

Notons que les Lions indomptables ont terminé premiers de la 12e édition après avoir glané vingt-cinq médailles dont quatorze en or, six en argent et cinq en bronze. Le Tchad complète le podium avec vingt-deux médailles dont quatre en or, six en argent et douze en bronze.

James Golden Eloué

DIASPORA

Hugues Ngouélondélé sur l'intérêt du 1er forum de recrutement

L'initiative de l'Agence congolaise pour l'emploi de venir à la rencontre des Congolais de l'étranger se déroule sous le haut patronage du ministère de la Jeunesse, des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante, à Issy-les-Moulineaux, près de Paris. Le ministre Hugues Ngouélondélé répond aux questions des Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pourquoi développer une stratégie congolaise de recrutement depuis Paris ?

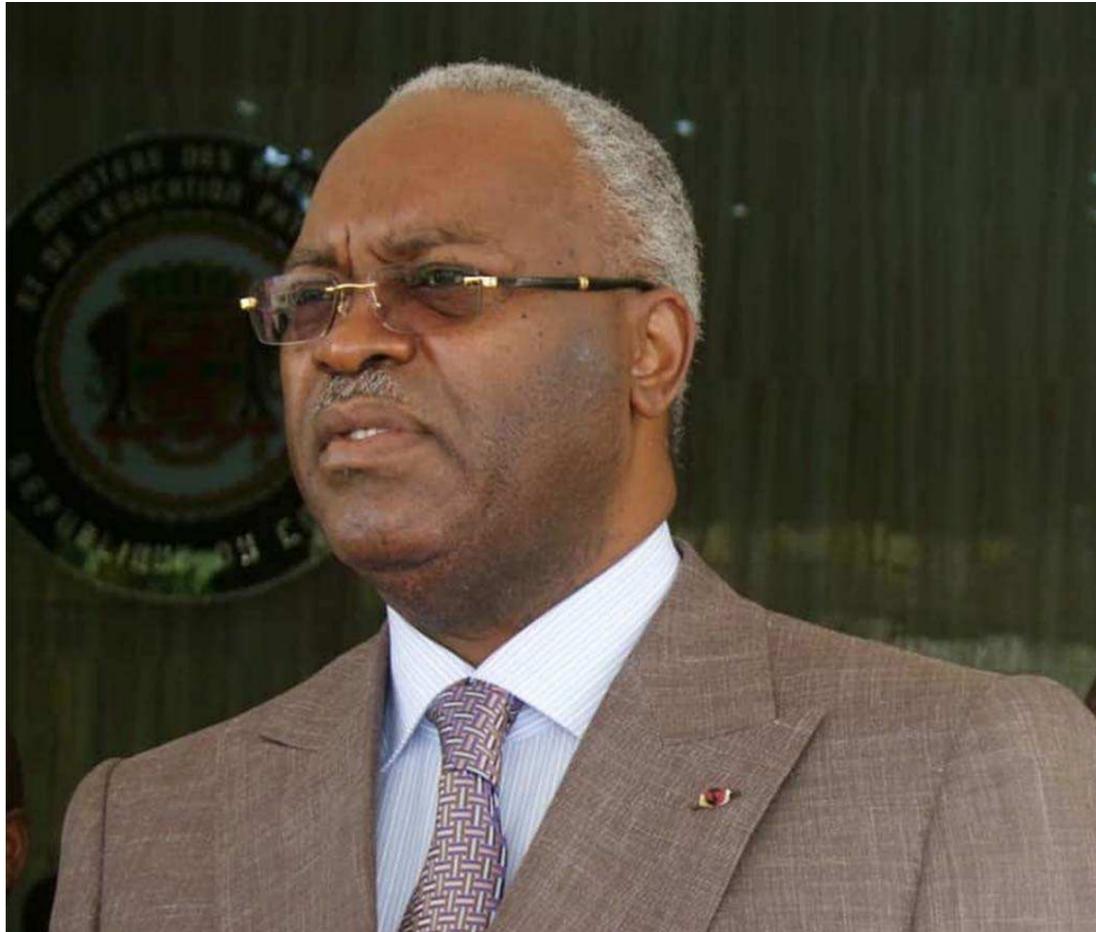
Hugues Ngouélondélé (H.N.) :

Le premier Forum européen de recrutement de la diaspora congolaise s'inscrit dans la résolution d'un problème qui est celui de l'inadéquation entre les offres et les demandes d'emplois. Les entreprises ont besoin aujourd'hui de compétences spécifiques qu'elles ne trouvent pas sur le marché local. C'est dans ce cadre que l'Agence congolaise pour l'emploi et les entreprises organisent, les 9 et 10 novembre, ce forum à Issy les Moulineaux.

L.D.B. : Certes, les candidats congolais hors de leur pays d'origine ont une relation personnelle avec le Congo. Mais, proposez-vous déjà quelque chose à ceux qui sont sur place ?

H.N. : L'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) travaille quotidiennement avec les demandeurs d'emplois dans la mise en relation « intermédiation » avec les entreprises exerçant sur le marché congolais.

Pour accompagner les demandeurs d'emplois dans leur démarche de recherche de travail, cette agence a mis en place, depuis quelques mois, des ateliers coachs emploi qui aident les demandeurs d'emploi à mieux postuler et ainsi développer leur potentialité à passer des entretiens de pré-embauche. L'ACPE a aussi organisé des journées emploi-formation au mois d'août dernier à Brazzaville. Ces journées ont accueilli près de 400 jeunes demandeurs d'emplois qui ont été pris en charge et sont accompagnés dans leur recherche d'emploi. Ces journées emploi-formation seront également organisées prochainement à Pointe-Noire et d'autres villes



du pays. La mission dont est dotée l'ACPE est de mettre en relation les meilleurs profils en face des entreprises afin que soient en adéquation les offres et les demandes d'emplois.

L.D.B. : Comment procédez-vous dans votre rôle spécifique de chasseurs de têtes pour le Congo ?

H.N. : Les entreprises ont aujourd'hui pour obligation de notifier les offres d'emplois à l'ACPE, à charge pour elles de publier ces offres sur ses réseaux sociaux et son site internet final. Elle enregistre ensuite les meilleurs profils correspondants dans sa base de données et les transmet aux entreprises qui feront leur sélection

finale avec le concours de ses services.

L.D.B. : Quel dispositif comptez-vous mettre en place ?

H.N. : Le dispositif mis en place n'est autre que celui de faire respecter la réglementation en matière d'emploi en République du Congo. Il faudrait que nous commençons par respecter et faire appliquer nos propres lois.

L.D.B. : Indépendamment de ceux qui seraient actuellement sans emploi, croyez-vous que les Congolais de la diaspora soient prêts à lâcher leur confort même si ce n'est que de fortune ?

H.N. : Le retour au pays n'est pas

une décision qui se prend à la hâte, c'est un projet qu'il faut préparer. Ce forum tel que pensé devrait permettre aux Congolais de la diaspora européenne d'entrevoir les différentes opportunités d'emplois et les mécanismes de retour au pays. Le contact avec les entreprises et les différentes structures représentées lors de ce forum devraient répondre à plusieurs questions que les gens se posent lorsqu'ils entreprennent le projet de regagner leur pays d'origine.

L.D.B. : À l'issue de ces deux journées de l'identification et de la sélection de profils, quels seront les critères d'évaluation par rapport à votre valeur ajoutée ?

H.N. : Ce forum permettra à l'Agence congolaise pour l'emploi de disposer d'une bonne base de données de professionnels congolais désireux de rentrer travailler au Congo. Nous pourrions ainsi proposer aux entreprises des profils appropriés lors de leurs recherches de compétences spécifiques qu'on ne trouve pas sur le marché local. Ce forum est le trait d'union entre les compétences congolaises de la diaspora européenne et les entreprises installées en République du Congo.

L.D. : Pour terminer, quelles sont les retombées de la scission de l'Onemo en deux entités distinctes ?

H.N. : Nous sommes à deux ans après que la réforme a permis de scinder ce service public de l'emploi en deux. A savoir, d'une part, l'Agence congolaise pour l'emploi, et de l'autre, le Fonds national à l'employabilité et à l'apprentissage. Lors de cette scission, le but visé consistait à optimiser la réponse à apporter sur l'inadéquation formation-emploi. Aujourd'hui, l'expérience est le critère principal pour l'emploi ; accéder à l'emploi exige un développement de compétences, et qui dit compétences évoque le développement de son employabilité. Celle-ci est définie, selon l'Organisation internationale du travail, comme étant la capacité pour un individu d'obtenir un emploi, de le conserver et d'évoluer dans tout écosystème économique. A ce jour, force est de constater qu'entre les deux entités, le travail s'effectue à l'image d'une course de relais où l'une transmet le témoin à l'autre. C'est un véritable chantier dont les résultats sont perceptibles par l'opérationnalité et la proximité dont font montre ces deux structures envers leurs cibles.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

APPEL AUX INSCRIPTIONS

Des ateliers de formation à l'endroit des Congolaises

Le collectif des femmes de l'ONG Tosala organise, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une série d'ateliers de formation, une conférence-débat et un carnaval de sensibilisation.

La série d'ateliers de formation dénommée Zaba, qui signifie connaître, se tiendra pendant quatorze jours. Elle aura lieu du 23 novembre au 6 décembre, à Brazzaville. Ces ateliers seront organisés par l'ONG Tosala en partenariat avec l'Institut français du Congo, l'Union européenne, l'Union des femmes africaines pour la paix (UFAP), la Fondation Eboko «ZU dia ba NKA» ainsi que l'association Munvuk'art. A cet effet, un carnaval de sensibilisation aux violences faites aux femmes se déroulera le 25 novembre. Des descentes seront effectuées dans les écoles et universités, le 27 novembre, et une



conférence-débat sera organisée à l'Institut français du Congo sur le thème « Comment lutter contre la violence économique faite aux femmes dans les couples ? ».

Les organisateurs invitent les candidates à s'inscrire le plus vite possible pour bénéficier gratuitement des ateliers de formation qui ont pour objectif d'aider les femmes victimes de violences économiques. Les inscriptions se font à l'accueil de l'Institut français du Congo. Ces ateliers seront animés respectivement par des acteurs œuvrant dans différents domaines, notamment l'atelier d'initiation aux bases du graphisme et pein-

ture par le groupe Munvuk'art, celui de fabrication des bijoux en perle et en pagne par Brechy Ntadi. L'atelier de fabrication de jus de fruit sera couronné par Mme Nkounkou. Quant aux ateliers de gestion économique et financière ; des techniques d'entretien de véhicule ainsi que d'accompagnement psychologique, ils seront animés par Mélodie Boueya, Basile de Massamba et le Dr Alexe Jeanine Ibokou.

La Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes est célébrée chaque 25 novembre.

Rosalie Bindika